

apl

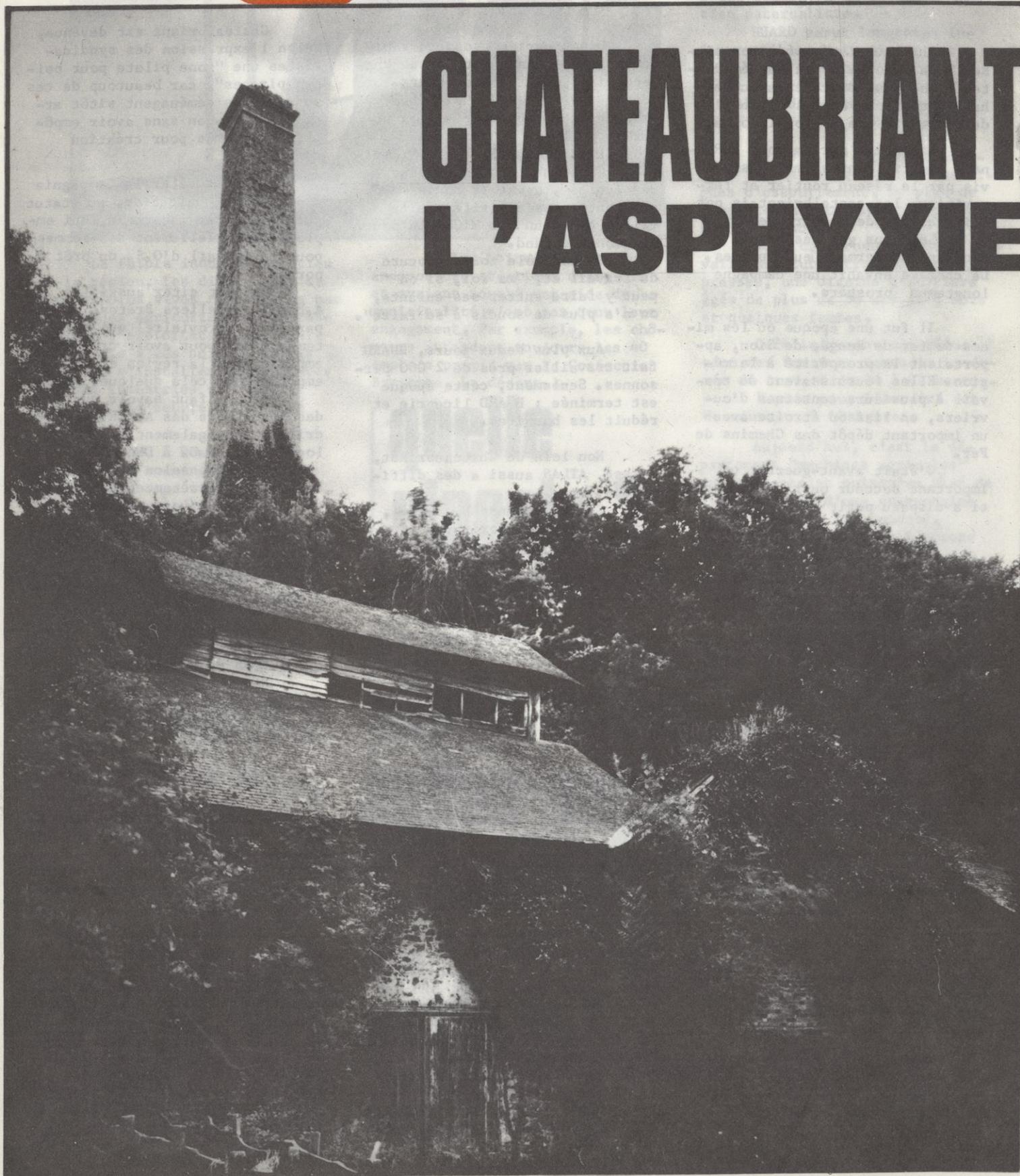
**INFORMATIONS
REGIONALES
HEBDO**

n° 38 / 4-11 Juillet

dir. B.Lambert

2F 50

CHATEAUBRIANT L'ASPHYXIE



CHATEAUBRIANT : TON AVENIR FOUT LE CAMP !

Chateaubriant, vous connaissez ? La réponse n'est pas évidente. Quand vous discutez avec les habitants, vous avez l'impression de découvrir une région inconnue.

Excentrés par rapport à Rennes, Angers, Nantes, mal desservis par le réseau routier et ferroviaire, les chateaubriantais ont l'impression de mourir, seuls.

Les plus grosses boîtes licenciées ou ferment leurs portes. Le chômage envahit une campagne longtemps prospère.

Il fut une époque où les mines de fer de Rougé, de Sion, apportaient la prospérité à la région. Elles fournissaient du travail à plusieurs centaines d'ouvriers, en liaison étroite avec un important dépôt des Chemins de Fer.

C'était avant-guerre, un important secteur ouvrier. Tout ceci a disparu petit à petit.

Concurrencé par les minerais africains, éloigné des centres de traitement de l'est ou du nord, les patrons ont préféré fermer les puits et s'installer ailleurs.

En 1974, il y a bien eu une tentative pour remettre en route la mine d'étain d'Abbaretz fermée depuis 1957. Ce fut un échec.

La restructuration de la SNCF et le regroupement dans des dépôts plus importants ont entraîné de nombreux licenciements. Aujourd'hui, le chemin de fer n'emploie plus qu'une vingtaine de personnes.

Même évolution dans les PTT où 60 emplois ont été supprimés avec l'automatisation du téléphone.

Parallèlement au déclin du vieux secteur industriel, l'après-guerre voit l'avènement d'une ère nouvelle pour les petites boîtes familiales qui prennent de l'essor.

Ainsi HUARD, ancien forgeron, met au point une nouvelle charrue à la fin du XIX^{ème} siècle et se lance dans la fabrication de matériel agricole.

L'entreprise prospère rapidement. Pour les habitants de Chateaubriant, pour les ouvriers, c'est une boîte sûre ; "être embauché chez HUARD, c'est la sécurité de l'emploi assurée."

HUARD, "patron social", maire de Chateaubriant, président des écoles, ayant la haute main sur toutes les activités de la ville, c'est un peu MICHELIN pour Clermont-Ferrand.

Il contrôle tout, procure du travail et, "ma foi, si on peut y faire entrer ses enfants, on n'a plus de soucis à se faire".

Aux plus beaux jours, HUARD fait travailler près de 2 000 personnes. Seulement, cette époque est terminée : HUARD licencie et réduit les horaires.

Non loin de Chateaubriant, à Issé, ATLAS aussi a des difficultés.

Cette ancienne buerrerie, qui s'est ensuite orientée vers les cuirs et peaux pour se reconvertir dans le plastique dans les années 1950, constitue l'autre point fort de l'industrie locale.

Mais en 1978, elle annonce à son tour le licenciement de 214 personnes.

zone pilote pour boîtes pirates

Ces deux entreprises qui avaient une réputation de solidité ont donc de graves difficultés.

Mais la région de Chateaubriant se caractérise, comme toutes les "zones sous-développées", par une implantation récente de petites industries de confection ou de chaussures, attirées par les bas salaires et les avantages importants octroyés par les municipalités.

Chateaubriant est devenue, selon l'expression des syndicalistes une "zone pilote pour boîtes pirates", car beaucoup de ces entreprises déménagent sitôt arrivées mais non sans avoir empêché les primes pour création d'emplois !

On peut citer la Compagnie Bretonne de confection, au statut juridique très incertain, qui emploie essentiellement des femmes pour un travail d'O.S. du prêt à porter.

On peut citer aussi les A.B.R.F. (Ateliers Bretons de Réparation Ferroviaire) qui ont longtemps passé pour avoir créé des emplois dans la région et qui ont empêché pour cela quelques primes.

Or, il faut savoir que l'un des fondateurs des A.B.R.F., Andrivet, est également directeur local des A.F.O. à Donges.

Il a pu, selon certains, faire passer discrètement des commandes des A.F.O. vers son entreprise de Chateaubriant.

Le résultat ? Une baisse d'activité et des licenciements à Donges et une pseudo-création d'emplois à Chateaubriant.

On peut citer enfin la société HUMEAU, une fabrique de chaussures de Beaupréau.

Elle est venue s'installer ici quand les salaires ont augmenté dans le choletais avec l'arrivée de Michelin.

Quelques réussites cependant :

- ALCA, une fabrique de capsules de bouteilles et de pots de yaourts, est la seule boîte qui se soit vraiment décentralisée en implantant également sur place son siège social.

- PROVOST, la seule entreprise qui semble passer au travers des difficultés, une petite boîte locale spécialisée dans l'ameublement. Elle s'est reconvertie dans le meuble de style fabriqué à la chaîne et ça marche plutôt bien.

Avec un plan de charge de 18 mois, elle a embauché une vingtaine de jeunes. Ils ne lui coûtent pas très cher puisque ce sont des "stagiaires Barre", comme on dit.



huard, le declin

L'entreprise HUARD, on devrait dire l'institution HUARD, occupe une place particulière à Chateaubriant.

Elle y est le symbole de la réussite individuelle et familiale, de la vocation agricole d'une région, d'un patronat chrétien paternaliste.

HUARD parut longtemps indestructible. Mais vivant sur ses acquis et surtout victime d'une restructuration internationale, HUARD commence à flancher.

En 1977, c'est le département "fonderie" qui donne des signes d'essoufflement. Un plan de licenciements touchant 37 personnes est annoncé.

Sont concernés quelques travailleurs turcs travaillant aux presses, une dizaine d'ouvriers âgés de plus de 56 ans et 8 mois et quelques femmes.

Corollairement une réduction des horaires ramenait la durée du travail de 36 à 32 heures.

Depuis peu, l'horaire est de nouveau à 40 heures.

Aujourd'hui, c'est le département "machines agricoles" qui est atteint puisqu'un plan de licenciements d'une quarantaine de personnes a été annoncé.

Il doit recevoir l'accord de l'inspecteur du travail.

Ne seraient concernés que les ouvriers de plus de 56 ans et 8 mois. Dans un premier temps, les syndicats ont refusé ce plan mais ont fini par négocier.

"Il le fallait bien, les stocks sont au plus haut est les commandes diminuent. On a proposé que les départs soient volontaires et non plus imposés mais la direction a refusé.

Maintenant, il faut marchander pour que la garantie de salaire soit la plus élevée possible".

Mais comment expliquer cette relative mollesse dans la réaction des ouvriers, comme une résignation ?

"Il faut comprendre que c'est difficile d'expliquer qu'il faut défendre les anciens, les travailleurs immigrés ou les femmes" ajoute le délégué C.F.D.T.

Chez HUARD on sait bien pourtant qu'après les vieux ouvriers, on risque bien de s'attaquer aux plus jeunes. Le paternalisme a-t-il anesthésié les ouvriers ?

La faible industrialisation de la région, les difficultés de plus en plus vives rencontrées par les jeunes agriculteurs pour rester sur l'exploitation familiale ont permis à ces boîtes pirates de venir s'installer et aux rares grandes industries de profiter d'une main-d'oeuvre bon marché et docile.

CITROEN. à Rennes, a été le premier à en bénéficier. Les cars de ramassage sillonnent toute la région chaque matin.

La majorité des emplois proposés ne nécessite aucune qualification professionnelle, ce sont des travaux d'O.S.

Ainsi ATLAS emploie 80 à 90 % d'O.S., HUARD de même ; quant à la confection, avec un CAP de couture, vous travaillez à la chaîne.

Le castelbriantais manque d'emplois qualifiés susceptibles de retenir ou d'attirer d'autres entreprises.

La crise de ces dernières années a provoqué, dans ce milieu fragile, un chômage d'ampleur.

La région a le plus fort pourcentage de demandeurs d'emplois du département pour les jeunes de moins de 25 ans. Les femmes sont les plus touchées puisqu'elles constituent aussi 2/3 des chômeurs.

En mai 1976, on dénombrait 673 chômeurs, en mai 1978 on en comptait 696 et pourtant beaucoup de jeunes ont été embauchés grâce aux stages "BARRE".

Tous les ans 300 à 350 jeunes arrivent sur le marché du travail. Selon la C.F.D.T., on sera ainsi à plus de 1 000 chômeurs en septembre 1978.

Et les boîtes qui avaient annoncé des créations d'emplois et avaient touché une aide de la municipalité n'ont pas tenu leur engagement. Par exemple, les chômeurs attendent toujours les 40 emplois promis par la Confection Bretonne. Le désert...

quelle riposte ?

La première réaction à l'annonce des licenciements massifs fut la stupeur.

HUARD licencie ? On ne pouvait y croire. La surprise passée, il a bien fallu se rendre à l'évidence : la région de Chateaubriant est menacée de grever parce que les patrons, à Paris ou ailleurs, ont décidé qu'il était plus profitable d'arrêter de produire ici.

Les travailleurs les plus menacés ont réagi tout de suite mais bientôt tous les habitants de la région ont exprimé leur peur et leur refus, notamment le 24 mai, dans une manifestation importante, comparable à celles de mai 1968.

Aujourd'hui, tout est suspendu, nous sommes sur le fil du rasoir. On attend la décision judiciaire pour ATLAS, des rumeurs alarmistes circulent à propos d'autres boîtes, l'arrivée des jeunes va être dramatique.

Avec des travailleurs, syndiqués à la C.F.D.T., nous avons voulu connaître les possibilités de riposte à ce qui n'est pas une fatalité.

la chute d'atlas

Le chômage n'est pas inéluctable, il est le produit d'une reconstruction capitaliste.

ATLAS, à Issé, en est l'exemple caricatural.

Voilà une entreprise qui fait du plastique depuis 1953, dont les carnets de commande sont bien remplis, qui semble avoir de l'avenir dans sa branche et qui va peut-être disparaître.

Un peu d'histoire.

En 1974, la société connaît quelques difficultés de trésorerie et un groupe allemand se propose d'intervenir.

Le gouvernement français s'y oppose et "persuade" HUTCHINSON de racheter ATLAS en septembre 1974.

Mais, en novembre 1974, Hutchinson devient une filiale de la C.F.P. c'est à dire du groupe Total.

D'après certaines informations publiées par "La Mée Socialiste", journal de Chateaubriant, on peut se demander si Total n'a pas décidé de transférer l'usine de Chateaubriant à Dreux dans un atelier ultra-moderne.

De plus, Rhône-Poulenc et Ugine Kulman semble intéressés par le marché.

En 1975, un premier licenciement de 35 personnes, dont beaucoup de départs volontaires, avait été accepté par l'Inspection du Travail.

Puis en 1977, un second plan de 71 licenciements est proposé par la direction et refusé par l'inspection du travail.

Début 1978, c'est le coup de tonnerre, ATLAS ne paie plus ses créanciers.

La direction propose un plan de redressement qui contient une mesure unique : le licenciement de 214 personnes et une réduction de l'activité de l'ordre des 2/5.

La justification officielle est un déficit qui ne ferait que s'aggraver depuis 1975.

Or, si l'on considère les bilans fournis au comité d'entreprise on constate qu'en 1975, le déficit était de 14 millions de francs, qu'il est passé à 6 millions en 1976 pour tomber à 2,3 millions en 1977.



Les syndicats ont demandé à un cabinet d'experts comptables d'y regarder de plus près.

Résultat édifiant ! Si toute la marchandise produite avait été vendue normalement, le déficit se serait transformé en bénéfice de 150 millions de francs.

Mais une partie de la marchandise est vendue à d'autres firmes du groupe avec des réductions, quasiment à perte.

difficile à acquérir) aussi, à l'entretien mécanique et électrique, il ne resterait plus que l'encadrement !"

Il reste qu'une procédure judiciaire a été mise en route et on apprendait le 30 juin la fin de la suspension provisoire des poursuites c'est à dire que les créanciers vont pouvoir réclamer leur dû.

Notons qu'au cours de l'audience, la direction d'ATLAS a fait savoir que la société même ne voulait pas accorder d'avances de trésorerie, ce qui confirme la volonté de sabotage.

Personne à Chateaubriant, n'admet cette stratégie cynique. On a vu le personnel obliger le P.D.G. à lire lui-même la liste des 214 personnes licenciées.

"Après quoi, un pied déchaussé, on l'a emmené se promener dans Issé pour lui montrer les maisons que les gars se sont fait construire et qu'ils ne pourront pas payer."

"Les directeurs ont été un peu retenus jusqu'à ce qu'à 4 heures du matin, les flics viennent les déloger."

Un ouvrier d'ATLAS poursuit : "Les municipalités ont fait des demandes à l'administra-

En plus le groupe TOTAL impose des frais d'ordinateur, de papier, de fournitures internes qui ne sont pas nécessaires à ATLAS.

Tout se passe comme si Total provoquait sciemment le déficit pour que la procédure judiciaire déclare ATLAS en faillite.

L'inspecteur du travail a refusé les 214 licenciements car il n'ignore pas que l'usine marche à plein.

Comme nous le disait un ouvrier : "Au lieu de licencier il faudrait plutôt embaucher. Certains ateliers sont arrêtés pour parer à des commandes plus pressées. Mais ils veulent saborder la boîte. Il suffit de voir le plan de licenciements : tout le planning est supprimé, la chaufferie (qui est une spécialisation

tion, à la direction. Elles n'ont obtenu aucune réponse.

On leur a dit : si vous ne servez à rien en tant que municipalités, démissionnez collectivement. Cela n'a pas eu un écho terrible à part à Issé et à Abbaretz.

Entre temps, Hunault, le député maire, a convaincu les autres que c'était inutile.

Et puis enfin, le 24 mai, il y a eu une grande manifestation de 2 000 personnes, avec des gens qui ne venaient jamais, comme des syndiqués de la C.G.T.

Quelle forme va prendre désormais la riposte ? La bousculade amicale du P.D.G., la journée "ville morte" ont pu faire croire un moment qu'on allait vers une radicalisation du mouvement mais certains signes vont dans un sens un peu opposé.

D'abord parce que certains croient encore que Hunault, en faisant jouer ses relations, va pouvoir sauver la situation.

La récente décision d'accorder à Chateaubriant un "contrat de pays" risque de renforcer cette illusion.

Ensuite parce que "on voit mal quoi proposer pour passer à une vitesse supérieure" avoue le délégué C.F.D.T.

c.b. l'accroc

Cette entreprise de confection n'est pas encore en difficulté. Il n'y a pas de licenciements annoncés mais toute une série de signes (paies en retard, ruptures dans les approvisionnements) et de rumeurs font penser qu'il y a anguille sous roche.

La situation juridique n'est pas banale. On ne compte pas moins de 3 raisons sociales : FORCAST, Compagnie Bretonne de Confection, Société Européenne de diffusion d'élégance féminine.

L'actionnaire privilégié serait Monsieur BOUHANNA, algérien, qui aurait déjà liquidé une entreprise en Algérie et dans l'I-sère.

"Il est arrivé qu'une fille soit licenciée le dernier jour du mois et qu'elle soit ré-embauchée dès le lendemain par une autre société tout en restant à la même

chaîne" confirme une ouvrière.

Une des particularités de cette entreprise est le grand nombre de femmes et leur combativité.

Depuis 5 ans une section syndicale a été mise en place et un mouvement d'envergure a été mené récemment.

La direction voulait augmenter le rythme de production en imposant un contrôle individuel assorti d'un système de primes.

Le rythme actuel est de 45 pantalons à l'heure pour les modèles les plus simples. Mais depuis peu, les modèles se sont compliqués et imposé le rythme de 45 pour tous les modèles aboutissant à augmenter de beaucoup le travail.

Les filles ont refusé de rendre les tickets individuels et après 10 jours de lockout, de mises à pied, de menaces, la direction a retiré son projet.

Les ouvrières pensent que la situation s'aggrave : il est arrivé que les paies soient versées 3 semaines après la fin du mois, que les chèques de paie soient sans provision.

Plus récemment, une machine neuve a été retirée et les fournisseurs n'approvisionnent plus au point que les chaînes fonctionnent avec des chutes de tissu.

Alors, va-t-on vers une fermeture ? Toujours est-il que les ouvrières semblent décidées à résister avec vigueur.

On parle même, si cela devient nécessaire, d'une occupation, comme à Cerisy.

alors ?

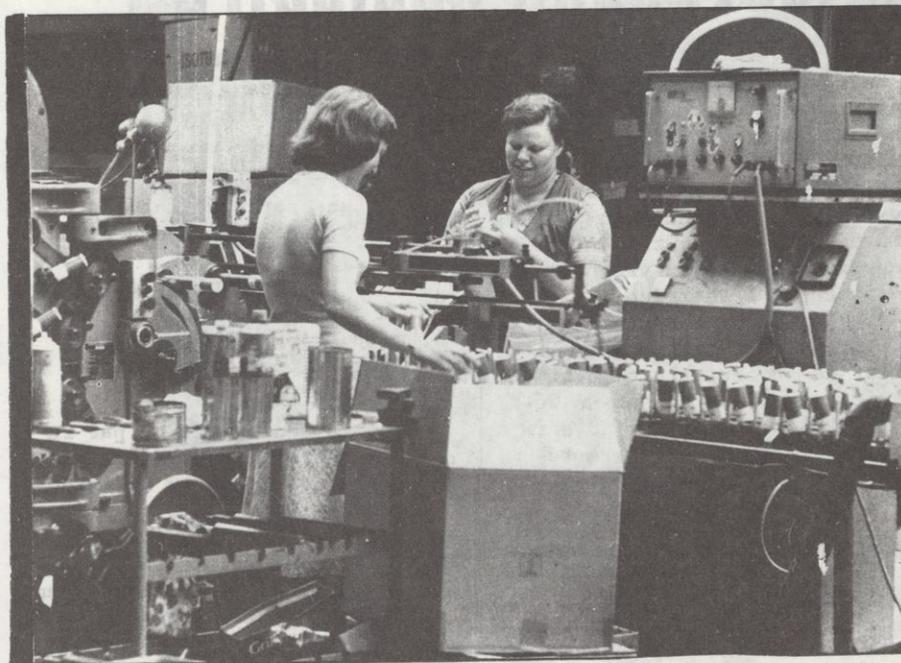
Tout va se jouer à la rentrée. On ne peut être très optimistes.

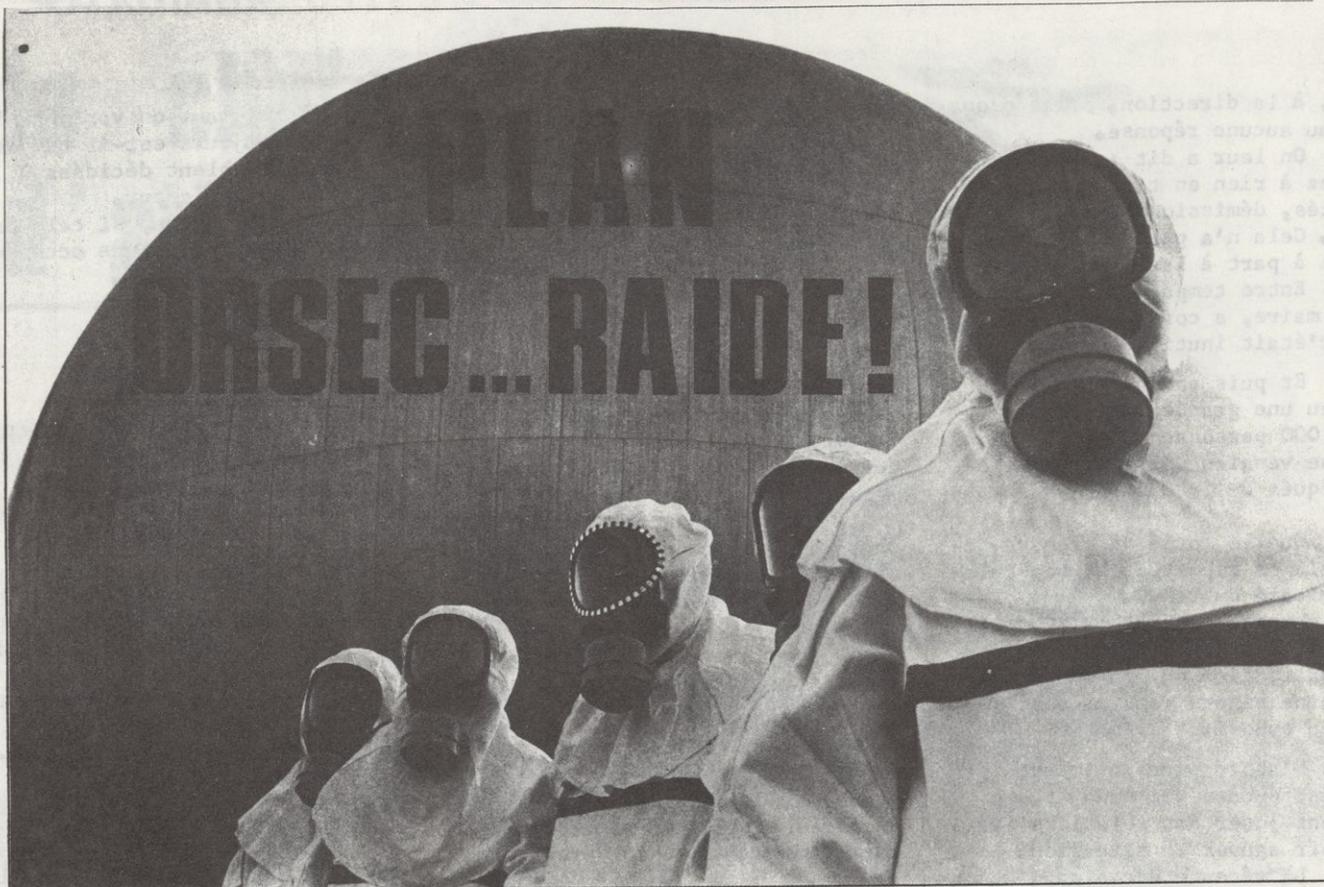
La politique gouvernementale d'élimination des "canards boiteux" risque de faire trébucher d'autres entreprises dans la région.

Et on ne voit guère d'éléments sérieux de riposte dans un prolétariat rural, soumis encore à l'influence des notables locaux et replié sur lui-même.

Il n'est pas indifférent de noter que ce sont les femmes qui semblent, comme dans d'autres régions, les plus combattives, défendant leur emploi mais remettant aussi en cause leurs conditions de travail et posant la question ; vivre et travailler au pays, peut-être, mais quel travail et quelle vie ?

- enquête A. P. L. -





On a pu mesurer toute l'efficacité du fameux plan "POLMAR" après le naufrage de l'Amoco-cadiz.

Du sérieux...

En cas de catastrophe nucléaire, aurons-nous à expérimenter bientôt le plan ORSEC-RAD (Rad comme radiations...)?

Un seul problème : pourra-t-on ramasser les déchets radioactifs avec pelles et rateaux et dissiper les nuages "radieux" à grand renfort de détergents?

catastrophe nucléaire

En cas de "catastrophe" à l'intérieur ou à la périphérie d'une centrale nucléaire, le COMMANDEMENT de l'opération revient au PREFET, assisté des 4 services habituels dans un plan ORSEC (police - secours - soins - transports) auxquels viennent s'adjoindre : le service agricole - le Directeur départemental de la protection civile - le Directeur de la centrale et deux techniciens - l'ingénieur du Génie rural - le Directeur du service vétérinaire - et un représentant du service météorologique.

MISE EN PLACE DU PLAN : 3 PHASES

I - ALARME/

Donnée directement au Préfet (par la Mairie ou la gendarmerie) Réunion immédiate de l'organe de commandement.

Les plans ORSEC-RAD, issus de différents ministères, sont déposés dans les préfetures et entourés du plus grand secret.

A ce jour en France ont pu être divulgués, parce que SUBTILISES, les plans de BUGEY (Ain) et de FESSENHEIM (pour la partie Allemangne).

Le Comité de Défense de l'Environnement du Pellerin nous propose ici un condensé de ces deux documents.

15 personnes à réunir - en combien de temps ?

II - EVALUATION DU DANGER/

Par une série de mesures de la radioactivité de l'eau et du sol.

Pour Fessenheim, 70 échantillons à prélever dans un rayon de 25 km. autour de la centrale.

Temps minimum nécessaire : 1 H.

Or, la contamination par le nuage radioactif mettrait 20 mn. environ pour atteindre un rayon de 6 km.

Suivant le sens des vents, Fribourg, à 22 km. de la centrale pourrait être contaminée avant le résultat des mesures.

III - ALERTE/

Au cas où les autorités sont convaincues d'un danger immédiat.

Sont alertés : la police - l'armée - les centres de secours - les médecins - la population.

Mesures prises :

- Répartition de la région concernée en zones d'insécurité et de contrôle.

• Zone d'insécurité à proximité de la catastrophe, suivant la radioactivité, avec protection directe des populations.

• Zone de contrôle, niveau le plus faible de radioactivité. Vérification de la pollution éventuelle et si nécessaire contrôle des aliments et des transports (Plan de Bugey).

- Evacuation possible de certaines zones, celles qui subissent une radioactivité supérieure à 100 rems (unité de mesure).

● En condition normale, la dose est de 3 rems. Aux Etats Unis, il est prévu l'évacuation à partir de 10 rems pour la campagne et 25 rems pour les villes (Plan Rasmussen).

- Bouclage de certaines zones par les forces armées.

● Il est à craindre que les forces de l'ordre ne fassent usage de leurs armes pour empêcher les gens de s'enfuir des zones bouclées.

- Consigne à la population par messages - textes prévus dans le plan ORSEC-RAD diffusés par radio, télévision, hauts-parleurs...

1°) Restez chez vous, tout fermé

● Mais le nuage radioactif passé, la radioactivité est plus forte à l'intérieur qu'à l'extérieur.
"Il s'agit purement et simplement d'une condamnation à mort" Dr. Herbst.

2°) Absorberez deux tablettes d'iode pour protéger la glande thyroïde.

● Première achat à effectuer lors de l'implantation d'une centrale nucléaire !
D'autre part, les dons de divination sont à cultiver puisqu'il faudrait avaler ces tablettes 3/4 d'heure avant l'arrivée du nuage.

3°) En cas d'évacuation forcée et organisée par les autorités :

- si vous possédez un véhicule, dirigez vous vers... (lieux de rassemblements habituels, traditionnels). Pensez à prendre vos voisins, les personnes âgées. Sinon, allez y à pied.

- n'oubliez pas de prendre des vêtements de rechange, de la nourriture, vos papiers ("il y aura des contrôles et des pointages de chacun aux sorties"), de l'argent, le tout emballé dans des sacs étanches.

● N'y a-t-il pas là une part de rêve ?

- gardez votre calme et votre sérénité. Si vous rencontrez des équipes de mesures ou de secours qui portent des masques ou des uniformes de protection, ne vous effrayez pas. Ces gens restent plus longtemps en plein air afin de dépister et d'éliminer ("sommes-nous crédules et incultes à ce point ?") les impuretés radioactives ; et c'est pour cette raison qu'ils sont revêtus d'une protection spéciale. Le danger n'en est pas plus grave pour vous-mêmes.

- Consignes au service d'ordre :

- S'il y a un danger quelconque d'une contamination ou d'une irradiation par absorption, la zone de danger ne doit être abordée que sous la protection de l'équipement réglementaire prévu.

Il est absolument interdit aux agents de police de manger, de boire et de fumer en raison des risques encourus pour leur santé.

- Le service d'intervention de la police a pour mission prioritaire d'EVITER toute panique dans la population et de PROTEGER

les exploitants de la centrale et les autorités, de la colère des populations irradiées.

- Décontamination

Le fin mot de l'opération "évacuation" c'est la décontamination - (vaste miroir aux alouettes) - : décontamination par douches, par destruction des vêtements contaminés dans des postes de décontamination, douches de piscine...

Pour Fessenheim, actuellement à Fribourg, sur 7 médecins sensés être équipés et formés aucun ne semble l'être réellement.

D'autre part, la capacité d'accueil des hôpitaux de la région allemande concernée est de 35 lits, pour des personnes non gravement irradiées.

● Ce mot "DECONTAMINATION" laisse entendre qu'il est possible d'échapper aux irradiations, alors qu'il n'en est rien. Un mensonge de plus.

Le plan "ORSEC-RAD" est fondé sur des mesures de sécurité qui datent déjà, puisqu'elles ont été élaborées avant 1973.

Depuis, de nouveaux travaux publiés aux Etats Unis (rapport Rasmussen - rapport de l'association américaine de physique) montrent que ces dispositions sont totalement inefficaces.

La notion de "catastrophe nucléaire", dans l'esprit des autorités, se trouve limitée exclusivement à une fuite de radioactivité à très forte dose, et à un essai d'action sur le danger immédiat.

N'entrent pas en compte, les répercussions de la catastrophe dans le temps : cancer, conséquences génétiques, pollutions des sols, des eaux..

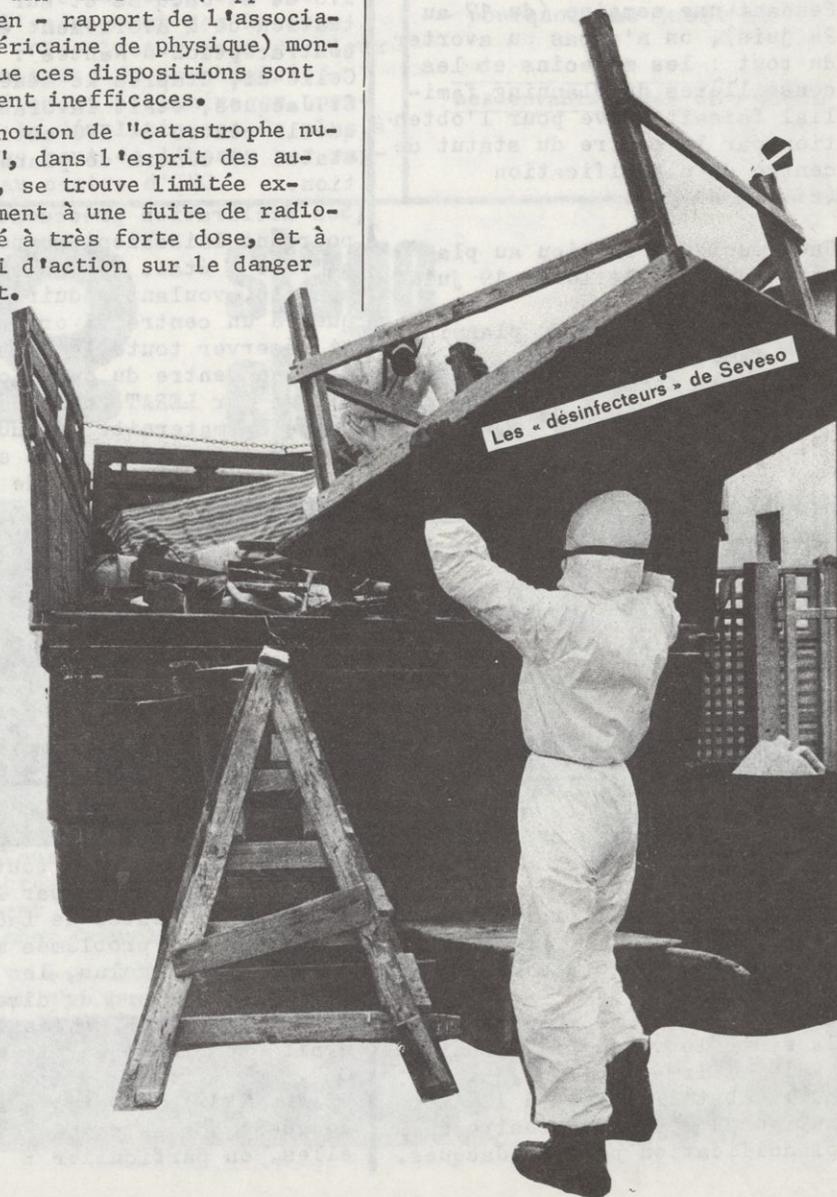
Et pourtant...

● SEVESO en Italie, où les conséquences de la pollution évoluent toujours (malformation d'enfants, nombre de cancers accru, bétail stérile.. - sources : O. F. Le Monde du 6 mai 1978 -) ;

● Atoll de BIKINI, où, après 9 années d'exil à cause de la radioactivité, les habitants sont obligés de partir à nouveau, et ce pour 30 ou 50 ans... on ne sait pas encore !

"Prenez conscience de ce à quoi l'on vous expose. Pouvez-vous accepter que soient construites, en votre nom, avec votre argent, et avec votre consentement tacite, les forteresses de la société nucléaire ?" (Ecologie et Survie - dans son préambule à l'étude du plan ORSEC-RAD de Fessenheim.)

Comité de Défense de l'Environnement du Pellerin et des environs





AVORTEMENT: UNE GREVE... ...SANS DOULEUR

A Nantes, nous pouvons avorter à condition bien sûr :

- de ne pas être mineure
- de ne pas être immigrée
- d'avoir 400 F
- d'habiter la circonscription de Nantes
- de ne pas dépasser la date limite des 10 semaines
- que le centre ne soit pas surchargé

Pendant une semaine (du 17 au 24 juin), on n'a pas pu avorter du tout : les médecins et les conseillères du planning familial faisait grève pour l'obtention par le centre du statut de centre de planification (cf APL N° 36).

Une réunion a eu lieu au planning familial le lundi 19 juin, réunissant :

- des membres du planning familial
- les femmes de CHOISIR
- le syndicat de la médecine générale
- la CGT de St Jacques
- la ligue des droits de l'homme
- une représentante de la municipalité
- OCT. CCA.
- et de nombreuses femmes de Nantes, dont les représentantes de différents groupes.

optimisme des medecins

Au cours de cette réunion le médecin directeur du centre de St Jacques fit le point de la situation :

pour lui, c'était pratiquement gagné.

3 raisons à son optimisme :

- son entrevue au ministère de la santé le vendredi 16: on lui avait affirmé qu'il n'y avait aucun obstacle légal à l'attribution du statut de centre de planification pour St Jacques.

- l'accord de la direction du CHU pour l'attribution de locaux supplémentaires il les avait visités le jour même avec M Raynaud, directeur du CHU.

- les assurances que venait de lui donner Mme HARROUSSEAU, médecin chef de la DASS au niveau départemental (chargée par le conseil d'administration du CHU de préparer un dossier sur le fonctionnement du centre IVG de St Jacques et sur la situation de l'avortement et la contraception à Nantes).

Celle-ci, d'après le médecin de St Jacques, était favorable à ce que le centre d'IVG obtienne le statut de centre de planification.

(Ses déclarations précédentes pourtant laissaient supposer qu'elle y était franchement hostile, voulant réduire St Jacques à un centre d'avortement et réserver toute la contraception au centre du quai Montcousu dirigé par LERAT (chef de service de la maternité du CHU, connu pour ses positions réac en matière d'avortement et de conception).

Le médecin directeur du centre de St Jacques se déclarait donc résolument optimiste et allait proposer le mercredi suivant aux médecins d'arrêter leur grève sur ces promesses.

questions des femmes

Les femmes présentes ne partageaient elles pas du tout cette euphorie. Echaudées par la lutte à propos du centre de Laënnec (où tous les problèmes matériels avaient été résolus, les locaux trouvés, l'accord du directeur du CHU obtenu. Finalement tout avait été bloqué par le C.A. du CHU.

(cf APL N° 15) un certain nombre de questions se posaient pour elles, en particulier :

- quel était l'engagement réel de la DASS ? vague promesse en l'air ? engagement écrit ? Dans quelle mesure la DASS a-t-elle un réel pouvoir de décision ?

- le CA. du CHU peut-il ou non bloquer le projet (comme il l'avait fait pour Laënnec) même en cas de rapport favorable de la DASS.

- d'où viendra le fric pour le financement de l'aménagement des locaux, du personnel supplémentaires.

- où en est le problème du 2e centre de Laënnec ? On nous disait tout d'un coup que les locaux initialement prévus étaient maintenant frappés d'alignement!

- était-il envisagé de créer un poste d'anesthésiste à St Jacques pour que les femmes puissent choisir d'avorter sous anesthésie générale si elles le désirent ?



Pour poser nous-mêmes ces questions, nous nous sommes retrouvés une vingtaine de femmes le mercredi 21 après-midi dans le bureau de Mme HARROUSSEAU à la DASS : au bout d'une heure 1/2, nous n'avions toujours aucune réponse précise : retranchée derrière ses textes administratifs, Mme Harrousseau éludait nos questions en nous renvoyant successivement :

- au médecin directeur du centre de St Jacques qui n'avait pas encore constitué de dossier pour l'agrément du centre de St Jacques comme centre de planification. Tant que ce dossier n'était pas constitué, la DASS ne pouvait avoir aucun avis.

- au conseil d'administration du CHU à propos des locaux, des conditions matérielles de fonctionnement, du centre de Laënnec.

Bref, elle était " pleine de bonne volonté ", elle voulait bien discuter avec nous (pas trop quand même, elle était pressée) mais elle ne pouvait rien faire de plus précis en attendant ce fameux dossier.

Quant au rapport qu'elle allait présenter le lundi suivant au CA. du CHU : top secret, il ne nous était pas adressé.

On était donc bien loin des promesses dont nous avaient parlé les médecins la veille.

Malgré le manque de garanties, le vague des promesses, les médecins et les conseillères réunis le jeudi 22 décidaient d'arrêter leur grève et de reprendre les avortements.

wessafic

Après le procès de Laval, le 22 février 1978 où trois Paysans Travailleurs étaient attaqués en diffamation par la Wessafic qui s'est vue déboutée pour vice de forme (Cf. APL n° 20), la Wessafic a fait appel de ce jugement mais a préféré se désister au dernier moment devant la Cour d'appel d'Angers.

Les éleveurs intégrés et les Paysans Travailleurs enregistrent avec satisfaction ce recul de la firme.

Ce succès vient s'ajouter à ceux enregistrés depuis Laval, à savoir :

- la remise en route de l'élevage des Frères Métral ;
- la décision du tribunal de Marmande de reporter d'un an la vente forcée aux enchères sur saisie immobilière de la ferme de Mr Loichon dans le Lot et Garonne en litige avec la Wessafic.

Mais les conflits des producteurs intégrés tant avec la Wessafic qu'avec de nombreuses firmes coopératives ou privées sont loin d'être tous réglés.

CLEI (Comité de Liaison des Éleveurs Intégrés) - Association Nationale des Paysans Travailleurs
36 rue de la Croix Nivert - 75015 PARIS

le C.A du CHR

Au CA. DU CHU réuni le lundi suivant

- le principe de l'attribution des locaux est accepté
- mais le budget servant à les aménager doit être voté par le conseil général. Celui-ci ne se réunit que 2 fois par an ? En cas de refus du conseil général, le directeur du CHU s'engage à faire l'avance du fric sur le budget de l'hosto.



Pour les femmes concernées et qui se sont mobilisées ..d'abord à propos du centre de Laënnec,

puis de celui de St-Jacques, plusieurs questions se posent actuellement :

● à propos du centre de St Jacques :

- aucune garantie réelle que le statut de centre de planification lui sera accordé.
- le budget n'est pas voté pour l'aménagement des locaux.
- les locaux sont de vieux baraquements de psychiatrie, complètement à réaménager, promis à la démolition et de plus à l'autre bout de l'hosto par rapport au centre d'IVG.

Or des locaux contigus à ceux de l'actuel centre doivent être bientôt libérés : pourquoi ne pas les attribuer au centre ?

● à propos de l'exclusion des femmes des décisions concernant le centre :

en tant qu'usagères, pouvons nous au moins exprimer notre avis sur :

- la décentralisation du centre : on s'oriente vers un gros centre à St Jacques. Les femmes, en particuliers celles des quartiers Nord de Nantes, ne souhaiteraient elles pas plutôt un 2e centre ? Le projet de Laënnec est-il abandonné ?

- la façon dont nous avortons : sans anesthésie ? anesthésie locale ? générale ?

rendez-vous en octobre...

Rendez-vous nous est fixé en Octobre

- pour les locaux
- l'obtention du statut

- on nous promet beaucoup
- on nous fait attendre
- actuellement jusqu'au mois d'Octobre
- pourquoi pas jusqu'en 79 ?

Les envahisseuses de l'ADACE



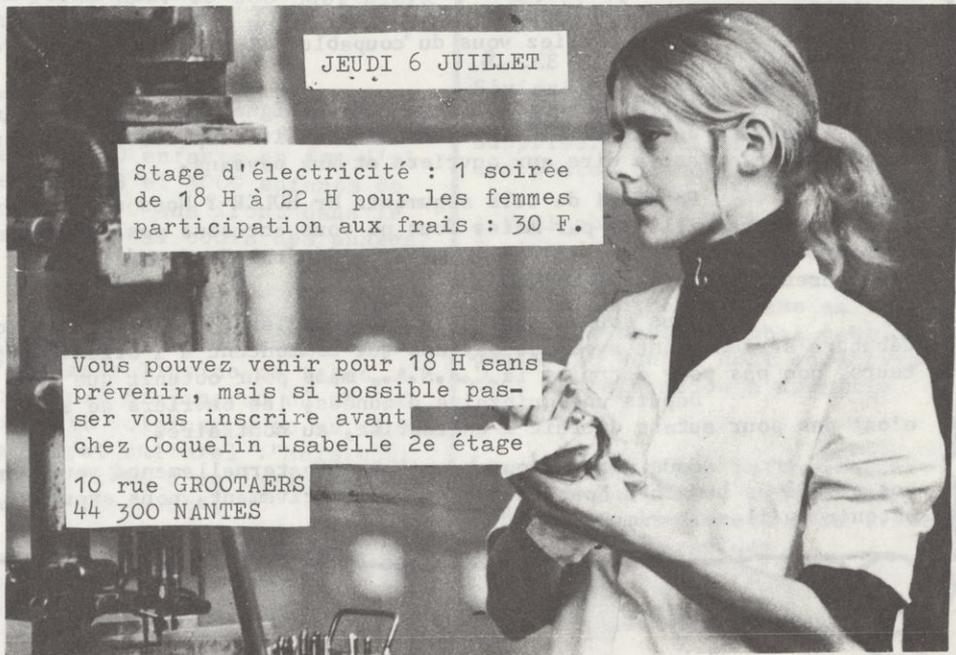
stage electricite

JEUDI 6 JUILLET

Stage d'électricité : 1 soirée de 18 H à 22 H pour les femmes participation aux frais : 30 F.

Vous pouvez venir pour 18 H sans prévenir, mais si possible passer vous inscrire avant chez Coquelin Isabelle 2e étage

10 rue GROOTAERS
44 300 NANTES



lettre ouverte AU DIRECTEUR DE LA C.A.N.A.

M^r HOLER VOLE EN RASE MOTTE...

Monsieur le Directeur général de la C.A.N.A. n'est pas content. Pensez donc, des paysans souvent coopérateurs à 100 % louangés autrefois pour leur ardeur au travail, leur compétence technique, osent dire aux salariés, dans un tract, que la C.A.N.A. ne leur laisse même plus de quoi payer leur travail.

Ils expliquent pour couper court aux accusations répandues contre eux dans l'entreprise, que leur faillite entraînerait du chômage. En conséquence, ils appellent à la solidarité ouvriers-paysans.

Par ailleurs, trois paysans (et non pas un seul, Mr HOLER) interdits de livraisons par la C.A.N.A. juste avant les travaux de printemps, ont le culot de venir en groupe pour dire que s'ils ont un découvert, sur lequel on leur inflige d'ailleurs un intérêt de 10 à 20 %, ce n'est pas par plaisir qu'ils sont prêts à aller au Crédit Agricole avec la C.A.N.A. (ce qui a été fait), mais qu'ils refusent ce genre de mise à mort économique.

Devant ces "crimes", Mr HOLER se fâche. Il trempe sa plume dans le vitriol et exceptionnellement, écrit dans le bulletin d'information strictement réservé au personnel. Ces actions dit-il, sont d'une extrême gravité. Le bureau financier a été envahi (les armes à la main peut-être ?). Toutefois rassurez-vous, il ne s'agit pas de chers coopérateurs qui ensemble sont plus forts, mais de petits groupes d'agriculteurs contestataires qui font de l'agitation.

Mieux encore, les membres de ces groupes de pression reçoivent des prix suffisants puisque ceux-ci couvrent en moyenne le coût estimatif (établi par la C.A.N.A.). S'ils n'y arrivent pas, c'est qu'ils sont en dessous de la moyenne c'est à dire incompetents ou le font exprès. Il y a paraît-il des secteurs en déficit à la C.A.N.A. avec des menaces de licenciements. Monsieur HOLER va-t-il, en parlant aux paysans, employer ces arguments contre les ouvriers ?

Au fait, diviser pour régner vous connaissez ? Et puis Mr HOLER, présentez nous ces agriculteurs ayant des résultats mirabolants. Vous en parlez toujours mais on ne les voit jamais !

Ensuite, Monsieur le Directeur général descend en rase motte : il a découvert les coupables, deux ou trois leaders, grands méchants loups qui mettent la pagaille dans sa bergerie. Il pense peut-être que les paysans sont trop bêtes pour découvrir par eux-mêmes que leur travail est mal payé ? (quand il l'est).

Et Mr HOLER y va de ses attaques personnelles : l'un de ces leaders a décidé, par pure méchanceté sans doute, de procéder unilatéralement à de nouvelles dépenses en prélevant (oh, le voleur) des sommes importantes sur son compte coopérateur alors qu'il n'avait qu'un geste à faire pour obtenir un prêt. Mr HOLER ne veut pas se fatiguer à dire que ce paysan a six enfants, qui avaient deux chambres de 2 M sur 3 et qu'il devait, malgré le refus du crédit contre lequel l'action est engagée, construire quatre pièces. Il est vrai que Mr HOLER n'a pas de problème de logement.

Mais, dans l'honnêteté intellectuelle, Mr HOLER va encore plus loin. Nous ne savions pas qui était responsable du dépôt de bilan de la S.I.C.A. de CHALLANS. Lui le sait : l'ancien président, même s'il avait été contraint de démissionner un an plus tôt pour raison de santé. Il y a plusieurs procédures en cours, dont une contre le Crédit Agricole. Mais qu'importe. Mr HOLER, notre juge à tous a prononcé son verdict.

Alors, méfiez vous du coupable, il est contagieux : c'est par lui que la faillite arrive.

Au fait, pourriez vous nous désigner le coupable dans l'affaire AMIEUX ? Celui qui, comme le Président de la S.I.C.A. de CHALLANS serait responsable des pertes ayant coûté très cher à la collectivité, c'est à dire aux ouvriers et aux paysans.

Pourquoi de tels arguments Mr HOLER ? Nous ne disons pas nous que vous avez tort de gagner plusieurs millions par mois. Nous ne vous accusons pas d'être un agent du capitalisme américain sous prétexte que vous avez été formé à la Général Food. Méfiez-vous : en volant trop bas vous allez rencontrer des taupinières !...

Nous souhaitons que vous changiez d'étage. Il y a tout à faire pour vous préparer à débattre sérieusement avec des paysans qui commencent à s'organiser eux-mêmes en syndicat de producteurs, non pas pour détruire la C.A.N.A., mais pour obtenir que leur travail soit normalement payé.

Depuis une quinzaine d'années, les ouvriers se sont organisés de cette manière. Ils n'ont pas pour autant détruit l'entreprise, au contraire.

Nous n'avons pas besoin que, paternellement, vous versiez une larme de crocodile sur nos problèmes humains. Nous entendons, collectivement, nous exprimer, faire reconnaître notre travail, obtenir qu'il soit rémunéré.

papillon vole... vole donc

La grève aux PAPILLONS BLANCS de BLAIN. Les grèves à l'IMP de Blain durent depuis 5 mois et les éducateurs durcissent le mouvement.

Ils demandent :

1° - Une rencontre avec les responsables de l'Association qui refusent tout dialogue depuis 5 mois. Même des parents ont demandé une discussion comme pour aider à faire avancer le conflit (ces parents ont été grondés par leur président, Mr BOYE, pour se mêler de ce qui ne les regarde pas).

2° - Une tolérance de l'ancien fonctionnement supprimé brutalement en février dernier par l'Association, jusqu'à ce qu'une réflexion sérieuse ait lieu.

Les éducateurs de Blain dénoncent l'intervention de l'Association (gérante) dans la pédagogie de leur centre sous prétexte de règlements à appliquer, sans qu'une seule discussion ait jamais eu lieu entre les personnes concernées (parents, éducateurs, association).



En effet, elle perd environ 5 000 A. F. par jour lorsque les enfants ne prennent pas les repas.

La seule volonté des éducateurs est d'obtenir des négociations avec son patron, Mr Boye, par cette grève.

Mais ce dernier refuse, s'en tâte, et est introuvable ; pourtant les éducateurs en grève le cherche partout : en lui écrivant en se rendant au siège des Papillons Blancs, en faisant téléphoner les "interprètes" de Mr Boye (secrétaire, directeur).

Il faudra bien un jour, tout de même, que ce jeu de cache-cache se termine.

"Equipe éducative, jeune, dynamique, chercherait épuisette avec grand filet, pour attraper gros papillon"

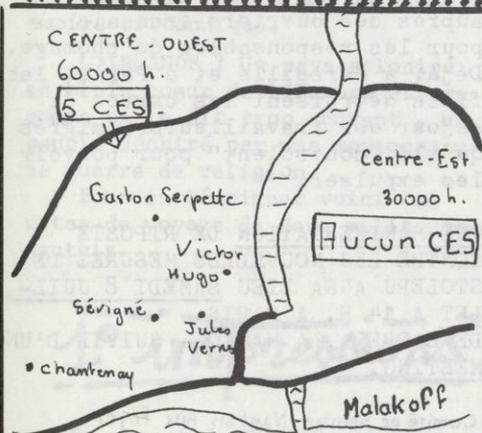
Téléphonez heures de grève : 79.02.65.

LA SEMAINE DERNIERE : les éducateurs, en grève sur le tas ont vu à deux reprises (lundi 26 et mardi 27) un HUISSIER et leur directeur venir constater qu'ils étaient dans les locaux de l'IMP. Mais cela fait 5 mois que les grévistes restent dans le centre pendant leur mouvement.

Le directeur, Mr Griait, qui veut "renouer le dialogue" utilise des procédés douteux quant à son esprit d'ouverture.

De plus, il "invite" des personnes extérieures à l'établissement à venir assurer les repas des enfants quand les éducateurs sont en grève tournante.

Pour riposter à cette tentative de saper le mouvement l'équipe a décidé des grèves par journée entière, ou par heures découpées, afin de gêner au maximum l'Association dans son financement.



Les Parents d'élèves (FCPE) de Nantes Centre Est réclame l'ouverture d'un CES dans leur quartier.

Situé entre l'Erdre, les boulevards (Belges, Poilus, Doulon) et la voie ferrée ce quartier ne possède aucun établissement d'enseignement secondaire.

En sortant du CM2, disent les parents, on envoie nos enfants à Malakoff : ils doivent emprunter sur près d'un KM un chemin isolé, mal commode, dangereux par endroit et impraticable par grosses pluies.

Pour la NOE-LAMBERT et VICTOR HUGO il y a peu de bus et l'accès à pied ou en vélo n'est pas toujours facile et sûr.

- Pourquoi l'administration refuse-t-elle ?

centre.est : ouvrir un C.E.S.

"La population diminue" dit-on, ce qui est vrai, mais en faisant une comparaison on remarque que le Centre Ouest dont la population diminue tout autant, possède 5 CES pour 60 000 hab. alors que le Centre Est avec 30 000, n'en possède aucun.

"C'est un quartier de vieux" : c'est exagéré. Il y a actuellement 15 00 enfants en âge d'aller au CES et 3000 enfants de moins de 10 ans iront dans le secondaire au cours des années à venir.

- "Pas de terrain disponible" les parents d'élèves proposent d'utiliser l'usine de tabac, boulevard Stalingrad où un CES pourrait voisiner avec un centre social et culturel : "Mais nous sommes prêts à envisager un autre emplacement".

Un texte voté par l'association des Parents d'élèves a été envoyé à l'académie, une rencontre a eu lieu avec la mairie.

Après le refus de l'inspecteur d'académie une nouvelle lettre lui a été adressé sans réponse l'instant.

A noter une anomalie qui fait réfléchir les parents d'élèves :

2 CES de Nantes (Jules Verne et Sévigné) recrutent sur les mêmes écoles. Ils risquent d'avoir à supprimer des classes et donc des postes d'enseignants.

A quel obstacle se heurte la fusion de ces deux CES ce qui permettrait d'en créer un autre dans le centre Est sans en augmenter le nombre global pour le centre de Nantes dont effectivement la population n'augmente pas.

Le maintien d'une infrastructure scolaire, sociale, culturelle permettrait seulement d'en éviter la diminution rapide

CORRESPONDANT APL.

CHASSE AUX OBJOS

MANIF POUR SONACOTRA

6 INCULPÉS ... CONDAMNÉS

Depuis septembre 1972, date du fameux décret de Brégançon (Cf. APL n°36), le pouvoir n'a jamais très bien su comment réduire un mouvement d'objecteurs qui prenait de l'ampleur.

2 500 objecteurs-insoumis dans la nature, ça devenait gênant et leur relative impunité donnait le mauvais exemple !

On a attendu que les échéances électorales soient passées tout en poursuivant quelques objos pour garder la main.

C'est maintenant en série que tombent les procès. C'est dans ce contexte qu'a eu lieu le procès de mardi.

Et pas de détails ! 6 inculpés d'un coup, ce qui a au moins l'avantage d'éviter la multiplication des manifestations.

Il s'agissait de : Joël RABREAU, Jacques ALLET, Jean-François TESSON, Philippe RIPOCHE, Yves MERMAZ, Jean-François RIQUET (ne s'est pas présenté à l'audience), le premier insoumis au Bureau d'Aide Sociale, les 5 autres insoumis à l'O.N.F.

C'est devant 200 sympathisants ébahis que le procureur a prononcé un réquisitoire débile du genre : "tous des tire-au-flanc ces objecteurs qui n'ont même pas lu le décret de Brégançon".

"Le bon sens et la morale exigent que des peines analogues à celle prononcées en TPFA soient prononcées, c'est à dire au minimum 6 mois de prison dont 2 fer-

me, une amende et privation des droits civiques, truquant les chiffres au passage, histoire de minimiser l'importance de l'insoumission à l'ONF."

Il fallait tout de même le faire, surtout l'alignement des peines sur celles d'une justice d'exception !

Cette accumulation d'énormités a provoqué de vives réparaties de la part des deux avocats Chotard et Choucq qui ont assuré une défense collective.

Le premier orienta sa plaidoirie sur un historique de l'objection, il a dénoncé le détournement de l'esprit initial de la loi par le décret de Brégançon.

Le second s'est appliqué à démontrer son illégalité au regard de la constitution et de la convention des droits de l'homme.

Après une longue délibération, le verdict est tombé, sévère : 3 mois de prison avec sursis, amende de 500 à 700 F., privation des droits civiques pendant 5 ans.

Des bruits de couloir laissaient penser que le procureur trouvant les peines trop faibles, avait l'intention de faire appel.

..... à suivre.....

CSOC/GRIM, 57 rue des Hauts Pavés NANTES - soutien financier à Michel BARRAUD - CCP 3121 49 B NANTES.

Le gouvernement, par l'intermédiaire de son ministre Stoleru, a décidé que la grève des loyers qui dure depuis 4 ans et à laquelle participent près de 25000 résidents des foyers SONACOTRA doit être terminée rapidement.

La première cible est le comité de coordination des résidents en grève..

Dès la semaine prochaine, profitant du début des vacances, le gouvernement traduit en justice une centaine de résidents de la région parisienne pour non paiement des loyers.

Il leur est réclamé jusqu'à un million A.F. d'arriérés. Ils risquent l'exclusion du foyer et la saisie des affaires personnelles, ce qui signifie l'expulsion de France dans les pires conditions.

Cette repression s'inscrit dans le cadre d'une politique plus globale de division de la classe ouvrière. Actuellement tous les immigrés sont concernés, car en cette période de crise le gouvernement veut les faire passer auprès des ouvriers français pour les responsables du chômage. Déjà, à Marseille et à Paris, les flics détruisent les cartes de séjour des travailleurs immigrés qu'ils "controlent" pour pouvoir les expulser.

UNE MANIFESTATION DE RIPOSTE CONTRE LES NOUVELLES MESURES DE STOLERU AURA LIEU SAMEDI 8 JUILLET A 14 H. A PARIS DE BARBES A LA NATION- SUIVIE D'UN MEETING.

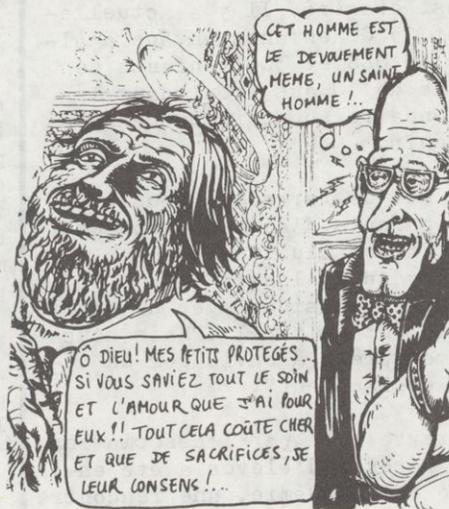
Comité de Sourien Nantais Aux Foyers

LA BOËRE ET LES AUTRES

En début 78, l'APL éditait une brochure intitulée "CPN, l'envers du décor".

Dans la région de Toulouse, une vive polémique s'est instaurée autour de la Boère et du "patriarce", Lucien Engelmayr, elle recoupe la même réalité de la répression dans les milieux psymachins.

Une brochure "A propos de la Boère et de ses émules" est en vente à la librairie 71 et Euzen Prix : 5 F.



PEUPLES EN LUTTE

A L'initiative du collectif Antirépression Peuples en lutte (CAPL) paraît. La revue n°1 de "Peuples en lutte".

AU SOMMAIRE DU NUMERO

- un dossier très fouillé sur la convention européenne, pour la répression du terrorisme (avec le texte intégral de la convention).
- un article sur la repression au Cameroun.
- La charte du CAPL.
- etc...

"Peuples en lutte" est en vente à la Librairie 71 et Euzen. Prix 4F.

IRLANDE

Notes de voyage



IRELAND: THE WAR CONTINUES

IRLANDE : LA GUERRE CONTINUE

L'IRLANDE ? "Des paysages paisibles et verdoyants, des tavernes enfumées, des gens rudes mais accueillants" proclament sur papier glacé, les dépliants publicitaires.

Vous qui irez peut-être cet été là-bas, n'oubliez pas l'envers du décor, la misère au sud, la guerre au nord mais partout, au-delà de la frontière artificielle, la volonté quotidienne de se libérer de la domination politique et économique du vieil empire britannique.

L'IRLANDE ? Un pays colonisé en plein coeur de l'Europe et non comme on le dit trop souvent, un peuple déchiré par une moyennageuse guerre de religion.

Pour en témoigner voici les notes de voyage de deux militants nantais.

1° impressions

En venant de DUBLIN, on passe la frontière entre DUNDALK et NEWRY.

Le vieux poste frontière, détruit par une explosion a été abandonné.

A NEWRY nous sommes arrêtés par une file de voitures. Des automitrailleuses sont rangées le long du trottoir ; un fort encasté au milieu d'un pâté de maisons ainsi "prises en otages", sert de poste et des soldats armés fouillent un camion.

Nous sommes sur ce que certains appellent "la route Ho-Chi-Minh de l'I.R.A.". On passe.

A la sortie de l'autoroute nous traversons plusieurs petites villes dont le centre est interdit à la circulation automobile autre que militaire.

Parfois de simples fûts de béton posés sur le trottoir, empêchent le stationnement d'automobiles peut-être piégées.

Belfast

L'agglomération compte 600000 habitants. C'est une cité industrielle connue pour ses chantiers navals où fut construit le TITANIC et qui emploient 10 000 ouvriers.

Mais l'accès au travail n'est pas le même pour tous : beaucoup d'émigrants étaient des nationalistes et tout un système de menus avantages consentis aux ouvriers protestants entretient, au travers d'une supériorité illusoire, la division entre prolétaires.

Pourtant, à FALLS ghetto catholique et à SHANKILL quartier protestant, on ne voit que les mêmes pauvres petites maisons de brique rouge.

La ville donne l'impression d'être en état de siège permanent. Sur l'autoroute du sud un convoi militaire est stationné et les soldats observent un contre-bas un quartier républicain.

A chaque carrefour important, des barrières de ralentissement permettent le contrôle des entrées et sorties de véhicules.

Nous croisons de nombreux véhicules blindés qui patrouillent inlassablement dans la ville, portés arrières maintenues ouvertes ; à l'intérieur, trois flics, mitraillettes au poing, sont recroquevillés, prêts à sauter à toute alerte.

Les premières heures de marche dans Belfast sont pénibles : bâtiments carbonisés, fouilles à chaque magasin, contrôles d'identité.

Mais assez vite cependant on se rassure en voyant la foule qui déambule tranquillement.

Partout des bombages de l'IRA provisoire : "Résistez !", "les Brits' dehors", "retrait de l'armée".

PRÉCISIONS

Il faut savoir que l'IRA s'est scindée en deux :

- les "officiels", dans leur processus de rapprochement avec le P.C. irlandais pro-soviétique ont peu à peu cherché à liquider

la lutte armée et la défense traditionnelle des ghettos ;

- les "provisoires", reprenant la tradition républicaine de combat pour une Irlande libre, réunifiée et socialiste, bénéficient d'un large soutien de la population nationaliste.

Plusieurs fronts sont à distinguer dans la résistance à l'impérialisme britannique :

- le front politique ressort du SINN FEIN, rassemblement plus que parti ; le mot d'ordre reste le boycott des élections organisées par les anglais ;

- le front militaire a eu tendance, tout au long de l'histoire à prendre le dessus. Aujourd'hui, on insiste davantage sur les aspects politiques de l'organisation armée : élections des chefs, congrès de l'armée, autonomie des brigades. Les femmes peuvent entrer à l'IRA ou à "GUMAN NA MBA" l'armée des femmes.

Vie quotidienne

La vie quotidienne est prise en charge par de multiples organisations dirigées par les républicains, de sorte que les ghettos vivent parfois en autonomie presque totale :

- les centres de presse républicains, connus de tous, jouent le rôle de mairies de quartier ;

- des comités d'habitants se battent pour obtenir des logements décentes alors que la rénovation entreprise à grande échelle tente de détruire les communautés d'où sont issus les noyaux de résistance.

On organise des visites, par autocars, aux prisonniers politiques. De multiples coopératives de consommateurs ont été créées pour le logement, le ravitaillement, le transport.

Ainsi : "les taxis noirs" de Belfast sont nés du boycott, par les bus municipaux, d'un quartier nationaliste. Vieux taxis londoniens rachetés à bas prix, ils transportent les habitants à meilleur marché que les bus. Une part des bénéfices est consacrée à envoyer des enfants en colonie de vacances au sud...



"Rebel-Songs"

Nous avons assisté, au club social d'ANDERSONS-TOWN, à une soirée musicale.

Après 21 Heures, le club, sorte de maison de quartier auto-gérée, s'emplit peu à peu d'ouvrières et d'ouvriers endimanchés.

Nous sommes arrivés tôt et bavardons avec le serveur : "il y a quinze jours, le gérant a été sorti en plein après-midi dans la cour et abattu sans raison par une patrouille anglaise. Ce soir les brits" vont revenir mais ils ne feront rien, n'ayez pas peur".

L'orchestre attaque et toute la soirée, ils chanteront des "rebel songs" : attaques réussies, évasions des héros républicains etc...

Beaucoup accompagnent l'orchestre en sirotant. A dix heures, l'entracte.

C'est le moment que choisit la patrouille pour entrer ; ce n'est pas un hasard car quand l'orchestre joue et que les anglais arrivent, tous entonnent un chant de guerre scandé avec les pieds, mettant très mal à l'aise les intrus qui s'éclipent sans tarder.

Les soldats semblent très jeunes, 18 ou 20 ans. Ils ont un sourire gêné et soulèvent leur mitraillette pour passer entre les tables chargées de bouteilles et les visages des irlandais restent impassibles.

Ils partent et l'orchestre reprend. A minuit, il entonne un dernier chant que tous reprennent en chœur en tapant avec bouteilles et verres à toute vitesse pour imiter le bruit des mitraillettes de l'IRA.

Le titre du refrain : "Nous tuerons les soldats britanniques" ...

ADRESSES

SINN FEIN : 2 a Lower Kevin Stree DUBLIN 8 - 85 et 170 a Falls Road BELFAST 12.

LIVRES

"La résistance irlandaise" Falligot, petite collection de poche Maspéro.

"Des irlandais vous parlent" Editions NBE à la librairie internationale - 2 rue Boulard 75014 PARIS.

Le Journal Irlande libre, 2 place de l'Abbaye 97000 GRETEIL va sortir un numéro spécial pour ceux qui partent en Irlande.

Le Journal du Comité Irlande est disponible au 14 rue de Nan-teuil 75015 PARIS.

CONSEIL

Au Nord, ne dormez jamais hors des terrains de camping. N'hésitez pas à aller dans les "Bed and break-fast" pour 35/40 francs.

CORRESPONDANT APL

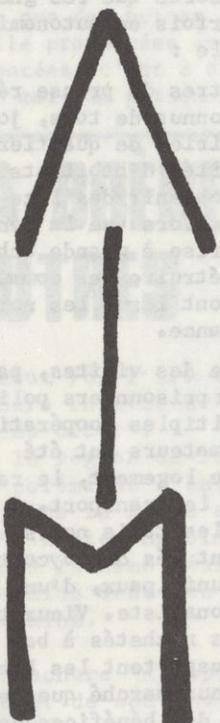
Et puis reste peut-être le plus important, l'affirmation de l'identité culturelle irlandaise.

Elle se manifeste d'abord dans la tentative de préservation de la langue gaélique et, avec l'emprise de la langue anglaise, la création de journaux républicains toujours combattus vigoureusement par l'occupant.

Un seul exemple : 25 personnes travaillant au "Republican News" de Belfast, furent arrêtés fin 1977-début 1978.

Enfin, il ne faut pas oublier le rôle essentiel de la musique à travers les festivals, les bals, les soirées.

la plus longue marche



"The longest walk", la plus longue marche, 4500 Kms à travers les Etats Unis, a commencée le 11 Février dernier à San Francisco et arrivera à Washington le 15 Juillet.

Cette marche organisée par l'Américain Indian Movement (AIM) regroupe 200 indiens de plus de 70 tribus des Etats Unis. Elle se veut l'occasion d'information et d'unité avec les peuples indiens des pays qu'elle traverse.

MAIS AUSSI POUR LUTTER

Contre les projets de lois examinés actuellement par le congrès américain.

Ces lois tendent à accroître l'allocation des Indiens en supprimant les droits de pêche et de chasse, en interdisant l'usage de l'eau (chaque réserve en recevrait une quantité déterminée) en abrogeant ou limitant les juridictions tribales.

Un dernier projet de loi (Criminal Code Reform Act of 1977) interdit la liberté de se rassembler et renforcerait le pouvoir de la justice fédérale sur les réserves.

Les indiens de "la plus longue marche" appellent l'opinion internationale à la solidarité. Une pétition circule, s'adresser au Comité de Soutien à l'AIM 12 rue Léon Blum

44 100 NANTES

RL 44 : AU FIL DE L'ONDRES

Alors que T.D.F. brouille depuis plusieurs mois les émissions de Radio Libre 44, cette dernière a montré qu'elle n'en voulait pas au monopole.

Voyez la situation : l'émetteur de La Louée doit être révisé, donc plus rien en modulation de fréquence le mercredi matin, et bien Radio Libre 44 émet pour dépanner les copains de France Inter.

Il faut dire quand même que les programmes étaient un peu différents.

"Ici Radio Libre 44, nous émettons pour pallier la défaillance du service public" ; c'est par cette phrase et bien sûr son indicatif (une musique de Catherine Ribéro) que commence l'émission à 7 heures du matin.

Musique, interventions en direct annonçant les principales manifestations (Nozay, grèves...)

Une revue de la presse régionale, où l'A.P.L. figurait en bonne place (tiens pour une fois on parle de nous), débat en direct sur le centre d'orthogénie de Saint Jacques, la radio avait une voix différente ce matin là.

Après la partie en direct Radio Libre 44 diffuse des émissions qu'elle avait déjà enregistrées (celle du concert de Lavilliers, sur l'antimilitarisme, une interview sur le football dont les extraits sont parus dans l'APL n° 36).

Pour un animateur de R.L. 44 "Il faut dire que nous avons été pris de court, on a appris tard le soir que l'émetteur était en panne, on s'est réuni rapidement et on a décidé d'émettre le lendemain, on suppléait en quelque sorte à la défaillance de TDF.

"Notre émission n'a pas été préparée à la différence des autres. On a improvisé tout le temps au départ on avait décidé d'émettre une heure ou deux, mais comme on a vu que ça marchait bien, on a émis en fait plus de 4 heures ...

"Pour nous, ça a été formidable, pour une fois les gens ont pu nous entendre, écouter ce que pouvait être une radio libre.

Bien sûr, comme on n'avait pas travaillé l'émission, ce n'était pas parfait, mais peu importe, notre but n'est pas de faire une radio ayant une qualité technique supérieure à France Inter,

ça on en n'aura jamais les moyens, mais de programmer des disques, des interviews, des informations qui ne passeront jamais dans la radio d'Etat ou les stations privées".

En fait, Radio Libre 44 s'est paradoxalement trouvé en situation de monopole sur la bande F.M. pendant près de 5 heures.

Les auditeurs ont de ce fait là été nombreux à recevoir Radio Libre 44 ce matin, comme en témoigne les multiples coups de téléphone qu'a reçus l'APL.

Il faut dire que les petits



farceurs de R.L. 44 avaient donné le numéro de téléphone de l'APL pour que des auditeurs donnent leur impression sur l'émission.

Voici quelques unes des réactions notées par notre standardiste préféré (mal réveillé, il était 9 heures du matin).

"Ordures, vous vous attaquez à Léon Zitronne c'est un scandale, vous êtes contre l'armée et si on venait violer votre femme" (R.L. 44 avait diffusé un document où Léon Zitronne insulte une auditrice de R.T.L.).

"On entend très bien ; le contenu est marrant".

"On entend maintenant un sifflement, c'est le brouillage ? bon courage". (En fait, vers 9 H 30, le brouillage est apparu, c'est marrant ; le premier à émettre à La Louée, ce fut le brouilleur, mais R.L. 44 se décala et l'émission pu continuer normalement).

"Bande de cons, je suis obligé de vous subir. Votre speaker est filandreux et cafouilleur ... Le vocabulaire de Bernard Lavilliers n'enrichit pas le patrimoine culturel... Avec tout ce

que j'entend, je comprends que l'on vous interdise, vous battez le record du lamentable".

"C'est une super émission, je passerai acheter des autocollants de R. L. 44"

"J'ai entendu votre émission de 7 H à 7 H 20, apprenez donc votre métier. On n'a rien à foutre des révolutionnaires et antimilitaristes bretons. Les professionnels font très bien leur boulot".

Et puis un communiqué (bidon ?) du F.L.B. qui ne manque pas de saveur.

"Ici le F.L.B. direction régionale, pacifique pour le moment. Vous avez cherché à nous brimer, nous sommes pour l'armée, nous avons une armée organisée, disciplinée, nous ne voulons pas de morpions ici. Nous ne tolérons pas d'activité antimilitariste. Nous voulons des excuses ce soir ou nous ferons cesser votre émission etc..."

"J'ai 60 ans et 4 enfants. Il y a un gros besoin de lien auditeurs radio, mais il ne faudrait pas remplacer une tendance par une autre, P.S.U., anticommuniste, je crains que ce soit trop orienté".

Ce coup-ci l'émission de Radio Libre 44 n'est pas passée inaperçue. Mais R.L. 44 ne va pas s'arrêter là, elle prépare des émissions en petites ondes.

Pour R. L. 44 émettre en petites ondes (dont la portée d'émission sera bien plus grande) n'est pas un but en soi, c'est une forme de riposte au brouillage sur modulation de fréquence et à la loi répressive qui vient d'être votée.

--Enquête A. P. L.

P. S. : Pour l'APL, la journée se terminait par un coup de téléphone anonyme nous "encourageant".

"Allo, l'APL, vous êtes un haut lieu de la culture gauchiste Nantaise (silence) : souvenez-vous de Versailles".

..... et yop la boum !!

calendar



JEUDI 6 JUILLET

- stage d'électricité, pour les femmes, de 18H à 22H au N° 10 de la rue Grootaers à Nantes

VENREDI 7 JUILLET

- Centre social de Malakoff: montage diapos sur la lutte des OS des Presses à Flins. Débat. Soirée organisée par l'U.O.P.

SAMEDI 8 JUILLET

- manif SONACOTRA à Paris, à 14H de Barbès à la Nation
- Festival de Buzay. Début à 15h

DIMANCHE 9 JUILLET

- à Buzay, suite du Festival

du 12 au 16 JUILLET, session d'été au CPO, 79370 Celles-sur-Belles, sur le thème "Qu'en est-il du marxisme"?

FESTIVAL DE BUZAY

- les 8 et 9 JUILLET -

au programme: Besson, Diaouled, Sonerien-Du, Wild Geese, Perrier, Wright ... Début le Samedi 8 à 15H. Fest Noz le Samedi soir et le Dimanche soir. Scène libre, animation pour les enfants. Stands divers (Diwan, Comité environnement du Pellerin)

- pour y aller, prendre les départementales D 58 ou D 723, en direction de Paimboeuf.

SOMMAIRE

OUVRIERS

* Chateaubriant : ton avenir fout le camp ! p. 2-3-4-5

ENVIRONNEMENT

* Plan ORSEC... Raide ! p. 6-7

FEMMES

* Avortement : une grève... sans douleur p. 8-9

PAYSANS

* Communiqué ... p. 9
* Lettre ouverte au Directeur de la CANA p. 10

ECOLE

* Papillon vole, vole donc p. 11
* Nantes Centre est : ouvrir un C.E.S. ! p. 11

ARMEE

* 'Chasse aux objos p. 12

INTERNATIONAL

* Immigrés : manif. pour Sonacotra p. 12
* IRLANDE : notes de voyages p. 13-14
* Indiens : La plus longue marche... p. 14

MEDIAS

* RL 44 : au fil de L'ond(r)es p. 15



ABONNEMENT ••••• APL •••••

Un trimestre : 12 numéros : 25 F Soutien : 40 F
Un semestre : 24 numéros : 50 F Soutien : 80 F
Un an : 48 numéros : 100 F Soutien : 150 F

NOM : Prénom :
Adresse :

Mettre le chèque à l'ordre des **Nouvelles Éditions de l'Ouest** et l'envoyer à l'**APL**, 26 bis boulevard R.-Schumann — 44300 NANTES

3 numéros gratuits 8 numéros 10 frs

Réservé aux personnes à qui tu veux faire connaître le journal

REUNION DE REDACTION

le vendredi: 21 h
ouverte à tous.

PERMANENCES

Tous les jours: 17-19 h
Telephone: 76 26 33